

Palimpsestes

25

Inscrire l'altérité :
emprunts et néologismes
en traduction




PRESSES
SORBONNE
NOUVELLE

Palimpsestes

Revue du Centre de recherche en traduction et communication
transculturelle anglais-français / français-anglais
(TRACT)

Inscrire l'altérité : emprunts et néologismes en traduction

Palimpsestes 25 a été établi sous la direction
de Catherine Delesse



PRESSES
SORBONNE
NOUVELLE

Palimpsestes

Fondateur : Paul BENSIMON

Directeur : Christine RAGUET

Comité de rédaction :

Joan BERTRAND (Université Sorbonne nouvelle - Paris 3), Isabelle GÉNIN (Université Sorbonne nouvelle - Paris 3), Franck LESSAY (Université Sorbonne nouvelle - Paris 3), Michaël OUSTINOFF (Université Sorbonne nouvelle - Paris 3), Christine RAGUET (Université Sorbonne nouvelle - Paris 3), Béatrice VAUTHERIN (Université Sorbonne nouvelle - Paris 3)

Secrétaire de rédaction : Eva ROQUES

Comité scientifique :

Paul BANDIA (Université Concordia, Montréal), Susan BASSNETT (University of Warwick), Maryvonne BOISSEAU (Université de Strasbourg), Annie BRISSET (University of Ottawa), Peter BUSH (Universidad de Barcelona), Michael CRONIN (Dublin City University), Catherine DELESSE (Université de Lorraine), Jean-Marc GOUANVIC (Université Concordia, Montréal), Claire MANIEZ (Université Stendhal Grenoble 3), Michel MOREL (Université de Lorraine), Christine PAGNOULLE (Université de Liège), Christine RAGUET (Université Sorbonne nouvelle - Paris 3), Pascal SARDIN (Université Bordeaux 3), Gideon TOURY (Université de Tel Aviv), Lawrence VENUTI (Temple University)

www.palimpsestes.com

SOMMAIRE

Inscrire l'altérité : emprunts et néologismes en traduction

Présentation	
Catherine DELESSE.....	9

I. Accueil de la langue et évolution

Emmanuelle ROUX	23
<i>L'emprunt et le néologisme dans la traduction médiévale : un autre regard</i>	
Rudy LOOCK	39
« <i>Komen traduir l'inovassio ortografik : étude de ca</i> »	

II. Le canon à l'épreuve

Ineke WALLAERT.....	69
<i>Writing foreign: the paradoxes of Baudelaire's neologizing strategies in his translations of Poe</i>	
Françoise WUILMART	93
<i>Violenter la langue cible sans la violer ou le transfert bien dosé. À l'exemple de la traduction du Principe Espérance de Ernst Bloch</i>	
Pascale SARDIN	111
<i>Traduire ou trajourir : de la traduction des néologismes dans <i>Vivre l'orange</i> d'Hélène Cixous et <i>Mère la mort</i> de Jeanne Hyvrard</i>	

III. Défamiliarisation à l'œuvre

Simos GRAMMENIDIS	127
<i>Le transfert des emprunts du français au grec</i>	
Vincent RENNER	155
<i>Les stratégies de traduction des antillanismes lexicaux dans School Days (Chemin-d'école, Patrick Chamoiseau)</i>	
Jessica STEPHENS	167
<i>Traduire une nouvelle langue : emprunts et néologie chez Derek Walcott</i>	

IV. Les apports paradoxaux

Muguraș CONSTANTINESCU	185
<i>L'altérité dans le texte : entre report et emprunt, entre occasionnel et durable</i>	
Jean-Marc CHADELAT	203
<i>Dieu et mon droit ou faire la révolution ? Traduire la charge idéologique des mots français dans Down and Out in Paris and London de George Orwell</i>	
Nadia D'AMELIO	233
<i>Traduire l'énonciation joycienne ou l'épreuve de la dislocation : le cas d'Ulysse</i>	
Robert BYRNES	249
<i>When loanwords are loaned back: the conundrum of translating French into French</i>	
Résumés des articles / Abstracts of articles	261
Ont collaboré à ce numéro	277

Simos GRAMMENIDIS

Le transfert des emprunts du français au grec

L'emprunt linguistique constitue un phénomène universel et diachronique « dont l'étude va de pair avec l'histoire de la langue » (Guilbert, 1975 : 89). C'est un processus naturel lié à l'alternance des codes, un procédé d'enrichissement des langues, voire un moyen d'élargir leur univers ontologique. Les langues naturelles font appel à l'emprunt pour des raisons multiples et il est certain qu'aucun système linguistique n'a pu y résister ni se développer à l'abri de tout contact avec d'autres langues. Il s'agit alors d'un phénomène qui illustre l'interdépendance linguistique, reflète à la fois l'influence culturelle, politique et économique d'une société sur une autre et démontre que les barrières langagières ne sont ni statiques ni figées dans le temps et dans l'espace. Rappelons que d'après A. de Rivarol (cité par Guemriche, 2007 : 40) « il n'y a jamais eu sur la terre ni sang pur ni langue sans alliage ». Par ailleurs, le recours à des lexèmes étrangers n'est presque jamais anodin car, en plus d'être un témoignage du contact des langues, il constitue aussi un procédé particulier pour créer dans un texte un effet d'étrangeté ou pour révéler le désir d'un locuteur de se démarquer au niveau sociolinguistique. Nous constatons donc l'intérêt particulier que le phénomène de l'emprunt présente du point de vue traductologique, d'autant plus que le processus d'intégration d'éléments étrangers, comme la perception de l'Autre, varient selon les langues et que la culture tierce impliquée n'a pas toujours le même type de liens avec la langue source et la langue cible.

L'objectif de notre travail est d'étudier le sort des emprunts repérés dans un texte rédigé en français lors de leur passage en grec. Plus précisément, après quelques remarques générales sur ce phénomène et la présentation des différents signalements adoptés par les auteurs francophones, nous allons tenter de dresser une typologie des techniques traductionnelles employées pour leur transfert par les traducteurs grecs comme de chercher à définir les raisons qui ont guidé les traducteurs dans leurs choix¹.

Remarques générales sur le phénomène de l'emprunt

La majorité des linguistes définissent l'emprunt comme le transfert d'unités linguistiques d'une communauté linguistique – ou d'un parler – à l'autre². Vu son importance majeure pour l'évolution et le renouvellement des langues, l'étude du phénomène a préoccupé, et continue à préoccuper, linguistes, lexicologues, lexicographes, sociolinguistes et même traductologues. Dans les études effectuées, on trouve de nombreuses tentatives pour relever les raisons qui amènent les langues à introduire dans leur vocabulaire des mots étrangers. Nombreux également sont les efforts pour définir les différents types d'emprunts repérés dans une langue, en proposant des classements fondés sur des critères de nature variée.

L'usage des emprunts connaît, en effet, des motivations multiples. D'après J.-M. Chadelat (cité par Wecksteen, 2009 : 140), leur emploi se fonde « sur une valeur tout autant sociale et subjective que linguistique et oppositive ». Plus précisément, la première motivation pour l'intégration d'un mot immigré dans le système d'une langue, c'est l'utilité matérielle ou pratique, le besoin de désigner de nouvelles réalités techniques, scientifiques, sociales, économiques ou autres, de combler donc un trou lexical³. Dans cette catégorie, on

1. Notre étude s'inscrivant dans le cadre de la traductologie descriptive, on ne proposera pas de critiques des choix opérés par les traducteurs ni de solutions alternatives. Par ailleurs, on fait la distinction entre *stratégie de traduction* et *technique traductionnelle* : la stratégie de traduction concerne la démarche globale du traducteur à l'égard d'un texte particulier (exotisation/naturalisation) tandis que les techniques traductionnelles concernent des décisions ponctuelles.

2. Force est de constater que le terme *emprunt* désigne selon le cas l'action d'emprunter, le résultat de cette action, c'est-à-dire le mot emprunté, et un des procédés de traduction proposés par J.-P. Vinay et J. Darbelnet (1977 [1958] : 47).

3. Bien que d'après L. Deroy (1980 [1956] : 138), « une langue offre toujours, en principe, une possibilité de s'en dispenser en créant un néologisme ». Sur la même lignée, M. Paillard (2000 : 112) note qu'une langue « peut théoriquement toujours puiser dans ses ressources propres pour exprimer une notion nouvelle ».

peut classer à titre d'exemple les noms d'animaux et de matières premières, ceux de produits naturels importés et d'objets fabriqués à l'étranger, les techniques nouvelles importées, les concepts scientifiques, les noms de mesures, de poids et de monnaies ou encore les mots désignant des objets étrangers et les mots étrangers dont la signification est si complexe qu'il est difficile de les exprimer autrement (Deroy, 1980 [1956] : 139-169).

La motivation de l'emprunt peut être aussi de nature sociolinguistique (Chuquet et Paillard, 1987), pour des raisons de prestige, et provient de l'intention du locuteur « de marquer son appartenance à un groupe social, techniquement et culturellement initié » (Paillard, 2000 : 112)⁴. C'est un moyen qui permet au locuteur, tout en nuancant sa façon de s'exprimer, de se démarquer, de faire étalage de sa culture et de sa supériorité sociale afin de se distinguer ainsi des autres locuteurs. Le recours à des mots exogènes peut être dû enfin à des raisons stylistiques telles que « l'exotisme, l'ironie, l'humour, voire la dérision » (Demanuelli et Demanuelli, 1995 : 62) ou l'euphémisme (Deroy, 1980 [1956] : 176). C'est le cas par exemple dans les récits de voyage où les auteurs essaient de parsemer leurs textes de mots étrangers pour recréer une couleur locale, introduire une touche de pittoresque, un grain d'altérité et amener ainsi les lecteurs vers la rencontre de l'Autre ou juste les faire rêver. Or, le recours à des lexèmes étrangers dans ces deux derniers cas répond à des besoins plus connotatifs ou affectifs que dénotatifs ou matériels. Les locuteurs refusent d'utiliser l'équivalent de l'emprunt qui existe en langue cible soit par ignorance soit, consciemment, par paresse (le principe du moindre effort), par snobisme ou par un quelconque besoin esthétique (Berkaï, 2009 : 18).

Les classements proposés pour différencier les types d'emprunts sont fondés sur des critères variés qui prennent en compte la dimension historique, le besoin linguistique ou sociolinguistique qui a nécessité l'emprunt, l'origine des mots empruntés, la réciprocité entre les langues impliquées ou le degré de pénétration dans une langue. Ainsi les chercheurs font-ils la différence entre les *emprunts récents* qui, facilement reconnaissables, connotent la culture d'origine et les *emprunts historiques* qui sont complètement intégrés dans la langue (Paillard, 2000 : 105). On fait également la distinction entre les

4. C'est le cas du français par rapport au grec dans les années 1950 et 1960, ou de l'anglais par rapport au grec surtout après les années 1970.

emprunts nécessaires ou *indispensables* ou *dénotatifs*, qui répondent à une nécessité pour désigner des produits ou des concepts venus de l'étranger et enrichissent la langue emprunteuse, et les *emprunts de luxe* ou *superflus* ou *connotatifs* lesquels, étant le produit « d'un mimétisme qui s'est développé en raison du prestige exercé par un type de société » (Guilbert, 1975 : 91), ont été implantés pour des raisons de mode ou de luxe et qui pourraient être remplacés par des mots de la langue cible (Deroy, 1980 [1956]; Niklas-Salminen, 1997 : 84; Anastassiadis-Syméonidis, 1994 : 145). On trouve aussi une démarcation entre les *emprunts internes* puisés dans les vocabulaires régionaux, les dialectes, sociolectes, technolèctes, etc. – autrement dit, l'emprunt de la langue à elle-même – et les *emprunts externes* qui se produisent entre deux systèmes linguistiques (Guilbert, 1987 [1985] : vii). De surcroît, on trouve la distinction entre les *emprunts unidirectionnels* – lorsqu'un système linguistique emprunte massivement des éléments à un autre système – et les *emprunts bidirectionnels* – lorsque deux systèmes linguistiques s'empruntent mutuellement des éléments (Follikpo, 2006).

Nous avons enfin la distinction entre les *emprunts proprement dit* et les *périgrinismes* ou *xénismes* (Deroy, 1980 : 224) – bien que les deux derniers termes ne soient pas employés de façon identique⁵. Dans le premier cas, il y a le respect des règles de la langue d'accueil et l'intégration des mots empruntés sur les plans phonétique, phonologique, graphique, morphologique et même sémantique de la langue emprunteuse (voir entre autres Mahtout, 2009 et Queffélec, 2000). Quant au *xénisme*, c'est un mot translaté tel quel, de façon à ce qu'il soit reconnu comme étranger par les usagers de la langue, employé souvent à l'écrit avec un marquage graphique spécifique (caractères italiques). Or, étant donné que les emprunts et les xénismes ont un comportement sémantique voisin, il s'avère problématique de faire une distinction entre les deux en adoptant des critères pertinents tels que la façon dont ils sont cités à l'écrit ou leur lemmatisation éventuelle par les dictionnaires. Contrairement donc à la

5. Notons que les concepts de *périgrinisme* et de *xénisme* ne font pas l'unanimité des lexicologues. J. Dubois *et al.* (2001 : 512) considèrent que le *xénisme* constitue le premier stade d'utilisation occasionnelle d'un mot étranger dans une langue tandis que le *périgrinisme* en constitue le deuxième stade, lorsqu'il ne porte plus de marques métalinguistiques; il est alors candidat à un « long séjour » (Berkaï, 2009 : 99). M. Paillard (2000 : 114), en revanche, considère le *périgrinisme* comme un emprunt individuel alors que le *xénisme* a un emploi généralisé comme, par exemple, les expressions latines qui sont conservées telles quelles en français. Quant à L. Deroy (1985 : 4 et 224), il semble employer les deux termes sans les différencier.

vision lexicographique classique, il apparaît difficile d'instaurer une ligne de démarcation claire et nette entre les deux cas, car l'intégration des mots étrangers ne se réalise pas automatiquement mais suit un processus progressif. En outre, vu que la langue constitue un organisme vivant, en permanente évolution, il serait préférable de considérer, comme A. Queffélec (2000 : 295), que les emprunts parfaitement intégrés et les xénismes constituent les deux pôles extrêmes d'un même continuum. N'oublions pas que le statut lexicographique des mots étrangers change au fil des années : si l'on compare, par exemple, l'édition du dictionnaire *Le Nouveau Petit Robert* parue en 1982 avec celle de 2009, on s'apercevra que les lexèmes *chorba*, d'origine arabe, et *mojito*, d'origine espagnole, n'apparaissent que dans la dernière édition (respectivement pages 426 et 1619)⁶.

En effet, indépendamment de la terminologie employée et des raisons qui conduisent au recours à des mots étrangers, leur présence est une réalité d'une importance non négligeable car ils confrontent les usagers d'une langue avec l'altérité linguistique et culturelle et reflètent ainsi une attitude sociale et culturelle plus générale à l'égard de l'étranger, attitude à la fois idéologique et politique qui témoigne des rapports qui se tissent entre les peuples. Il convient alors de voir quel est le sort de ces mots migrants, de ces *ἐπεα πτερόεντα* homériques, lors de l'activité traduisante qui, elle aussi, constitue par définition l'un des moyens essentiels de la communication interculturelle et l'un des modes majeurs du croisement, du rapprochement même, des cultures.

Modes de signalement des emprunts⁷

Il existe plusieurs façons de signaler l'emprunt qui figure dans un texte rédigé en français. Les méthodes pour introduire une unité lexicale qui renvoie

6. A. Anastassiadis-Syméonidis (1994 : 102-103), quant à elle, rejette les distinctions de ce type qui sont fondées uniquement sur des critères extérieurs et elle fait la distinction entre des motifs intérieurs, ayant affaire avec la structure du système linguistique (emprunt phonologique, morphologique et syntaxique), et des motifs extérieurs, émanant du monde extralinguistique, de nature dénotative (motifs matériels, économiques, intellectuels, culturels dans le cas de lacunes lexicologiques) ou connotative (motifs psychologiques lorsqu'un signifiant étranger est introduit dans une langue pour dénommer un signifié qui y existe déjà).

7. Les ouvrages du corpus sont notés ainsi dans l'article :

Attia, Maurice, 2006, *Alger la Noire*, Paris, Actes Sud/Babel Noir : AN.

—, 2008, *Το μαύρο Αλγέρι*, trad. Maria Milodidaki, Athènes, Polis : AN2.

—, 2007, *Pointe Rouge*, Paris, Actes Sud/Babel Noir : PR.

—, 2009, *Η κόκκινη Μασσαλία*, trad. Rita Kolaïti, Athènes, Polis : PR2.

à un référent autre et éloigné sont cependant les mêmes, indépendamment du champ sémantique auquel celle-ci appartient, du genre du texte (roman, article scientifique, article journalistique, texte historique), de l'époque de la rédaction du texte et de la culture évoquée⁸. Ainsi, lorsqu'un mot désignant une réalité distincte apparaît dans un texte pour la première fois, son étrangeté notionnelle par rapport à la culture française est soulignée par l'emploi de procédés typographiques, tels que :

- les caractères italiques :

(1) L'ascenseur, impeccable et silencieux comme il se doit, débouchait directement dans un *penthouse*, au dernier étage. (PR : 214)

- les caractères gras :

(2) il existe un privilège analogue, le **yédik**, conférant le droit de suite à l'usage des biens fonds que l'on occupe. (HIS, t. 2 : 87)

- les guillemets :

(3) [...] l'envoi à Salonique d'une commission d'enquête composée de deux hauts dignitaires, un « *cadi* » et un « *tchaouch* ». (HIS, t. 3 : 133)

Après la première mention du terme, on constate néanmoins que, très souvent, celui-ci est annexé au texte sans garder de procédé typographique différent :

—, 2009, *Paris blues*, Actes Sud/Babel Noir : PB.

—, 2009, *Παρίσι μπλουζ*, trad. Rita Kolaïti, Athènes, Polis : PB2

de Grèce, Michel, 1991, *Le Dernier Sultan*, Olivier Orban : DS.

—, 1992, *Ο τελευταίος Σουλτάνος*, trad. Aggelos Filippatos, Athènes, Nea Synora-A. Livanis : DS2.

Murad, Kenizé, 1987, *De la part de la princesse morte*, Paris, Robert Laffont : PM.

—, 1988, *Της νεκρής πριγκίπισσας*, trad. Evdokia Papagkika, Athènes, Okeanida : PM2.

Nehama, Joseph, 1935, *Histoire des Israélites de Salonique*, 7 tomes, Thessalonique, Librairie Molho : HIS.

—, 2000, *Ιστορία των Ισραηλιτών της Σαλονίκης*, traduit du français par la Section de Traduction du département de Langue et de Littérature françaises de l'université Aristote de Thessalonique, 3 vol., Thessalonique, University Studio Press. : HIS2.

8. Les textes qui constituent notre corpus ont été rédigés entre 1935 et 2009 et évoquent différentes cultures (juive, arabe, judéo-espagnole, ottomane, turque, espagnole, grecque, etc.).

(4a) [...] que deux vieilles *kalfas* égrenaient nuit et jour sur leur chapelet.
(PM : 15)

(4b) [...] ces anciennes *kalfas* sont considérées comme des membres à part entière de la famille [...]. (*Ibid.* : 17)

Quant au référent des termes employés, il ne reste pas opaque pour le lecteur du texte original. La première fois que celui-ci apparaît dans un texte, les auteurs prennent soin d'élucider tout mot emprunté dont l'ignorance empêcherait le déroulement du processus de la lecture. Faute d'un contexte désambiguïsant, les auteurs font appel, plus précisément :

- soit à l'incrémentalisation sous forme d'un groupe nominal apposé, d'une proposition explicative ou d'une explicitation entre parenthèses⁹ :

(5) [...] et présenta à Abdul Aziz la *fetva*, l'acte théologique écrit par le cheikh Ul Islam, permettant de détrôner [...] (DS : 70)

(6) Tandis que les servantes se ploient en gracieux *temenahs*, cette profonde salutation où la main droite, remontant du sol vers le cœur puis vers les lèvres et le front, réaffirme la fidélité des sentiments, de la parole et de la pensée [...] (PM : 13)

(7) On peut aussi se délecter de « *meze* ». Ces hors-d'œuvre comprennent généralement de la « *pastirma* » (viande de bovin séchée et épicée débitée en tranches), des « *börek* » (feuilletés chauds au fromage), de la mousse d'aubergine, de la « *salade du berger* », des beignets, des « *lachmacun* » (sorte de pizza), du *tarama*, des feuilles de vignes farcies, etc. (*Interfrance Media*, 26/9/2004)

- soit à un paratexte, telle que la note en bas de page :

(8) Un *yaloued** lui avait volé son porte-monnaie [...]

* *Yaloued* : enfant arabe qui traîne dans les marchés pour proposer aux ménagères de porter leurs cabas en échange de quelques pièces. [...] (AN : 32)

9. Le terme *incrémentalisation* est proposé par M. Ballard (2005 : 134).

Parfois, les auteurs préfèrent dénommer d'abord un fait par le terme équivalent du français et intercaler ensuite, soit entre virgules ou entre parenthèses, soit par la conjonction *ou*, le terme étranger :

(9) C'est le dépôt, la *hazné* [...] (HIS, t. I : 66)

(10) Les autres échelons de la hiérarchie administrative de la province étaient tout aussi instables : les directeurs des finances (*deftedar*) ou les secrétaires généraux (*mektoubdjou*) du *vilayet* ne demeuraient pas en place plus de deux ans. (Georgeon, 1992 : 107)

(11) ... chaque tisserand livre le drap ou le feutre au réceptionnaire de l'armée des Janissaires, le *tchohassi bachi*, préposé au dépôt d'habillement ou *Ambar*, d'où le nom d'*ambardji* sous lequel on désigne communément ce fonctionnaire. (HIS, t. 4 : 31)

Après la première mention d'un mot emprunté à une autre langue, les auteurs ne répètent plus les explications fournies lors de sa première apparition dans le texte :

(12a) Tu sais sans doute que le mont Athos est un *abatou*, un lieu interdit d'accès. (Alexakis, 2007 : 62)

(12b) La règle de l'*abatou* a été enfreinte à maintes reprises pendant la période ottomane, tantôt par des familles persécutées, tantôt par des princesses russes ou des épouses d'ambassadeurs. (*Ibid.* : 125)

Soulignons aussi que les explications sont beaucoup plus nombreuses dans les romans que dans les textes historiques ou scientifiques. Le grand souci de l'explicitation dans le cas des textes expressifs prouve que les auteurs ne s'adressent pas uniquement à un public averti mais à un public plus vaste¹⁰. Il y a cependant des cas où aucune explication n'est fournie par les textes.

10. À la suite de K. Reiss (2002 : 41-67), dans la catégorie des textes expressifs on range les textes « qui expriment plus qu'ils ne disent, les textes dans lesquels les figures de mots et les figures de styles sont subordonnées à la finalité d'obtenir un effet esthétique » comme par exemple la prose littéraire, la prose poétique et la poésie sous toutes ses variantes. Dans la catégorie des textes informatifs, on range les textes qui « sont destinés à transmettre un contenu », comme les nouvelles de journaux, les ouvrages didactiques, les essais, les articles scientifiques, les textes spécialisés, les catalogues de marchandises, etc.

Figurant dans le dictionnaire, ce sont des mots dont le contenu sémantique ne pose pas de problème au lecteur francophone.

(13) La présence musulmane y est forte : seize mosquées, un *tekke*, deux *imarets*, deux hammams, une *medressa*¹¹. (Dalègre, 2009 : 146)

C'est le cas également pour les unités lexicales qui, bien que non lemmatisées dans les dictionnaires, sont largement employées – et par conséquent comprises – par les usagers de la langue française :

(14) « Tu as passé une bonne journée mon fils ? », et, sans attendre la réponse, m'apportait la *kémia* [...] (AN : 30)

(15) Marthe s'est calmée, puis levée pour rapporter les pâtisseries maison, knédettes, macroudes et cigares aux amandes. (PR : 418)

(16) Les soldats traquaient les fellaghas dans les djebels ; [...] (AN : 37)

Après une recherche sur internet via le moteur de recherche Google, on a obtenu environ 2 440 000 résultats pour *kémia*, 1 480 pour *macroudes* et 44 300 pour *fellaghas*¹².

Par ailleurs, il est à souligner que, lorsqu'il s'agit des mots qui ne sont pas standardisés, nous constatons que, en fonction de l'auteur, le même terme subit très souvent une translittération différente en français. Le tableau qui suit résume les différentes façons de translittérer certaines unités lexicales issues de la langue turque et démontre justement l'instabilité au niveau graphique qui caractérise souvent l'emploi des mots étrangers :

Tableau 1

Mot turc	J. Nehama	K. Murad	M. de Grèce	F. Georgeon
ağa	aga	agha	agha	
börek	beurek		bourrek	
ikbal		iqbal	ikbal	
kadı	cadi		kadi	

11. Mosquée : *Le Nouveau Petit Robert* (2009 : 1640), hammam : *Le Nouveau Petit Robert* (2009 : 1212).

12. Djebel est lemmatisé dans *Le Nouveau Petit Robert* (2009 : 766).

Mot turc	J. Nehama	K. Murad	M. de Grèce	F. Georgeon
kalpak	kalpak		colback	
medrese		médresé	medersa	mèdressè
okka	oke	ocque		
ut	ud	oudh		
tekke		tékké		tekke
türbe		turbeh	turbeh	turbè

En outre, le référent des termes employés étant élucidé au cours du texte, tout lecteur francophone ignorant au départ des faits culturels étrangers évoqués par les mots empruntés peut finalement petit à petit les comprendre et les ressentir. Les auteurs francophones apportent au lecteur français des connaissances sur un monde qui n'est pas le sien en essayant de minimiser, quand ils le peuvent, la distance qui le sépare des cultures évoquées. Ainsi on constate souvent des cas où les emprunts sont francisés à tel point que les lecteurs français ont tendance, après quelques pages, à les prendre pour leurs au moins au niveau de la forme. Ce processus d'accoutumance et d'acclimatation est très flagrant notamment au niveau syntaxique, grammatical et même phonique, et les exemples qui suivent en constituent la preuve :

(17) Les impôts indirects frappent la consommation et sont représentés par les gabelles qui sont perçues **par oke**, d'après les denrées. (HIS, t. 2 : 116)

(18) Dans certaines rues populaires, il n'est pas rare de voir éclater des rixes où l'on joue de la *navaja* longue et effilée, car il existe bien, dans la masse de ces citoyens pacifiques, quelques *cabadahis*, fiers-à-bras et fanfarons, qui dégagent volontiers. (*Ibid.*, t. 4 : 125)

(19) La vieille dame aime à évoquer le jour où le sultan la remarqua et où elle devint *gueuzdé*, celle qui a attiré l'œil du maître. (PM : 21)

Dans l'exemple 17, l'unité de poids *okka* devient *oke* et, par analogie avec *par kilo*, l'auteur forme *par oke*. En 18, le pluriel du substantif *kabaday* est formé suivant la règle du français, par l'addition d'un -s final; ainsi nous obtenons *cabadahis* au lieu de *kabadayılar*. Dans l'exemple 19, il y a francisation au niveau de la prononciation (*gueuzdé* au lieu de *gözde*).

Par ailleurs, le souci des auteurs d'éclairer le référent des termes est tel qu'ils arrivent même à utiliser des équivalents français pouvant correspondre aux connotations culturelles, comme le montrent les exemples qui suivent :

(20) Le *kéman* (violon), le *kanon* (harpe), l'*ud* (luth), la flûte et le tambourin [...] (HIS, t. 4 : 173)

(21) Elle ouvre les yeux et sourit à l'adolescente qui [...] effleure d'une plume son oudh. [...] Selma aime ces réveils en musique ; le chant de cette mandoline lui paraît une promesse de bonheur [...]. (PM : 37)

(22) On s'y régale de quelques rasades de *raki*, d'eau-de-vie, [...] (HIS, t. 3 : 98)

Après la présentation des différents modes de signalement des mots empruntés figurant dans un texte rédigé en français, se pose alors la question de savoir comment les traducteurs opèrent afin de les transmettre au lecteur grec. Quel est le sort de ces mots émigrés lors du transfert des textes dans lesquels ils sont repérés vers une autre langue-culture, en l'occurrence le grec ? Les modes de signalement et d'explicitation restent-ils les mêmes ? Étant donné le métissage et l'interaction qu'il peut y avoir entre les différentes cultures, quel est l'impact de la mémoire commune des lecteurs présumés du texte traduit sur le choix des techniques traductionnelles adoptées ? Le comportement traductionnel est-il imposé uniquement par un certain souci de la part du traducteur de préserver *la saveur* du texte original, de respecter donc le désir de l'étranger de vivre différemment, ou ses décisions sont-elles guidées par des paramètres d'une autre nature ?

Techniques traductionnelles

Report de l'emprunt

Cette technique consiste à reporter dans le texte d'arrivée un élément étranger « pour des raisons de nécessité (trou lexical) ou par désir de préserver un élément d'authenticité du TD ou de créer de la couleur locale » (Ballard, 2005 : 131)¹³.

13. M. Ballard distingue la technique du *report* de celle de l'emprunt, soulignant que, contrairement à l'emprunt qui constitue « un acte communautaire qui dépasse la traduction » (2005 : 131), le

(23)	Que je m'agenouille, chargé de reconnaissance, devant le retour de ma mère prodigue? Tu rêves, <i>mamacita</i> ! (PB : 281)	Ότι θα γονατίσω, γεμάτος ευγνωμοσύνη, μπροστά στην επιστροφή της άσωτης μάνας; Ονειρεύεσαι, <i>mamacita</i> ! (PB2 : 269)
(24)	Les mains moites, j'ai entendu la sonnerie puis : – <i>Diga</i> ? – Monsieur Toledano? – <i>Sí</i> . (PB : 259)	Με τις παλάμες ιδρωμένες, άκουσα το κουδούνισμα κι έπειτα: – <i>Diga</i> ? – Ο κύριος Τολεδάνο; – <i>Sí</i> . (PB2 : 248)
(25)	Vers 15 heures, alors que j'allais entamer la généalogie anarchiste <i>made in France</i> , [...] (PR : 130)	Γύρω στις 3 το απόγευμα, ενώ μελετούσα το <i>made in France</i> γενεολογικό δένδρο του αναρχισμού, [...] (PR2 : 110)

Dans les exemples cités, nous avons affaire à des lexèmes qui ne posent pas de problèmes de décodage aux lecteurs du texte traduit parce que leur référent a dépassé les frontières de la langue emprunteuse (*mamacita*, *Sí*, *made in France*) ou parce qu'il peut être accessible par le contexte (*Diga*).

Report de l'emprunt avec maintien d'explicitations auctoriales

Parfois, le sens des emprunts qui figurent dans le texte de départ risque de rester opaque puisque les unités lexicales se réfèrent à des réalités culturelles qui ne sont pas très évidentes aux lecteurs. Dans ce cas, les mots étrangers employés sont accompagnés par des notes auctoriales ayant justement pour but d'expliquer leur signifié. Ces notes prennent d'habitude la forme d'une note en bas de page ou de l'incrémentalisation, et elles sont maintenues par les traducteurs lorsque les réalités culturelles évoquées par les mots empruntés sont également inconnues à la langue-culture cible :

report reste « un choix énonciatif individuel et ponctuel » de la part du traducteur (Brisset, 2009 : 169).

(26)	Soudain, l'image est apparue : Patufet, un minuscule enfant de la taille d'un grain de riz portant une grande <i>barretina</i> * rouge afin que ses parents puissent le retrouver plus aisément! * Chapeau traditionnel des Catalans. (PB : 309)	Ξάφνου εμφανίστηκε μπροστά μου η εικόνα : ο Πατουφέτ, ένα μικροσκοπικό παιδάκι ψηλό όσο ένας σπόρος ρυζιού που φορούσε μια μεγάλη κόκκινη <i>barretina</i> * προκειμένου οι γονείς του να τον βρίσκουν ευκολότερα! * Παραδοσιακό καπέλο των Καταλανών. (PB2 : 294)
(27)	Divisée en <i>haremlik</i> (appartement des femmes) et <i>selamlık</i> (appartement des hommes), elle comportait des étages supérieurs en encorbellement avec des fenêtres munies de jalousies. (Georgeon, 1992 : 110)	Χωριζόταν σε <i>haremlık</i> (διαμέρισμα των γυναικών) και <i>selamlık</i> (διαμέρισμα των αντρών) και οι επάνω όροφοι, που είχαν παράθυρα με γρίλιες, προεξείχαν. (Georgeon, <i>Η Σελανίκ των μουσουλμάνων και των ντομνέδων</i> , 1994 : 123)
(28)	[...] chaque tisserand livre le drap ou le feutre au réceptionnaire de l'armée des Janissaires, le <i>tchohassi bachi</i> , préposé au dépôt d'habillement ou <i>Ambar</i> [...] (HIS, t. 4 : 31)	[...] κάθε υφαντουργός παραδίδει την τσόχα ή τον κετσέ στον αρμόδιο για τις παραλαβές του στρατού των Γενιτσάρων, τον <i>tchohassi bachi</i> , υπεύθυνο της ιματιοθήκης ή <i>Ambar</i> [...] (HIS2 : 414)

Report de l'emprunt suivi d'une note du traducteur

Dans certains cas, le report d'un terme étranger est suivi d'une explication du sens sous forme de note du traducteur :

(29)	Le ballet hélicoptère constituait une information précieuse pour évaluer les pertes du contingent lors d'opérations dans les djebels. (AN : 18)	Ο χορός των ελικοπτέρων έδινε πολύτιμες πληροφορίες για τον υπολογισμό των απωλειών κατά τις επιχειρήσεις στα <i>djebel</i> *. *Στα αραβικά, τα βουνά της Βόρειας Αφρικής. (tr. lit. : en arabe, les montagnes de l'Afrique du Nord) (AN2 : 17)
------	--	--

(30)	L'ascenseur, impeccable et silencieux comme il se doit, débouchait directement dans un <i>penthouse</i> , au dernier étage. (PR : 214)	Το άψογο και αθόρυβο ασανσέρ, όπως όφειλε να είναι, οδηγούσε κατευθείαν σ'ένα <i>penthouse*</i> στον τελευταίο όροφο. *Αγγλικά στο κείμενο: «ρετιρέ». (tr. lit. en anglais dans le texte : « retiré ») (PR2 : 183)
(31)	C'est que j'ai fait ma bar-mitzva, au printemps 1920 [...] (AN : 78)	Εκεί έγινε η τελετή του <i>bar-mitzva*</i> μου, την άνοιξη του 1920. * <i>Bar-mitzva</i> : Αραμαϊκή λέξη («ο γιός της εντολής του Θεού»), που δηλώνει τη θρησκευτική ενηλικίωση του αγοριού όταν κλείσει τα δεκατρία και μπορεί πλέον να συμμετέχει στις τελετές ως ενήλικος. Αντιστοιχεί στην πρώτη μετάληψη των Καθολικών. (tr. lit. : <i>Bar-mitzva</i> : mot d'origine araméenne (« le fils du commandement du Dieu ») signalant la maturité religieuse du garçon quand il a atteint l'âge de 13 ans, il peut alors participer aux cérémonies comme un adulte. Elle correspond à la première communion des catholiques.) (AN2 : 69)

Cette technique est employée lorsque nous avons affaire à des concepts qui évoquent des réalités qui, bien qu'étrangères à la langue source, ne posent pas de problèmes de compréhension. D'ailleurs, comme les unités lexicales *djebels*, *penthouse* et *bar-mitzva* qui figurent en 29, 30 et 31 sont lemmatisées dans les dictionnaires français (*Le Nouveau Petit Robert*, 2009 : 766, 223 et 1853), on pourrait supposer qu'elles sont familières aux lecteurs présumés du texte de départ. En revanche en grec, ceci n'étant pas toujours le cas, les traducteurs jugent nécessaire de fournir des explications supplémentaires.

Parfois, les explications fournies par les traducteurs n'ont pas pour seul but de rendre accessible le sens des mots ou des expressions empruntés, mais elles fournissent aussi des informations sur les conditions et le cadre dans lesquels ils se sont produits :

(32)	Vous avez, comme moi, du sang juif dans les veines [...] « <i>Nobody is perfect</i> », comme disait le personnage de <i>Certains l'aiment chaud</i>... (PB : 264)	Έχετε, όπως κι εγώ εβραϊκό αίμα στις φλέβες [...] «<i>Nobody is perfect*</i>», όπως έλεγε και ο ηθοποιός στο <i>Μερικοί το προτιμούν καυτό</i>... *Αγγλικά στο πρωτότυπο: <i>Κανείς δεν είναι τέλειος</i>. Είναι η τελευταία ατάκα στο έξοχο φινάλε της ταινίας που γύρισε το 1959 ο Μπίλυ Γουάιλντερ με τους Μαίρλυν Μονρόε, Τζακ Λέμον, Τόνι Κέρτις, κ. ά. (PB2 : 253)
(33)	[...] cette peau qui lui allait si mal, s'est passé les doigts dans sa tignasse brune, a gratté la barbe qui le démangeait, allumé une cigarette et murmuré : <i>It's showtime, folks!</i> (PB : 282)	[...] αυτήν την επιδερμίδα που δεν του ταίριαζε καθόλου, πέρασε τα δάχτυλα ανάμεσα από τη σκούρα καστανή μαλλούρα του, έξυσε το μούσι του που τον έτρωγε, άναψε ένα τσιγάρο και μουρμούρισε: <i>It's showtime, folks!</i>* * Από τις χαρακτηριστικές ατάκες του Ρόυ Σάιντερ στην ταινία <i>All that Jazz</i> (1979) του Μπομπ Φόσι. (PB2 : 270)

En 32, le traducteur, après avoir expliqué le sens de *Nobody is perfect*, note qu'il s'agit de la dernière phrase du film et donne également des informations sur la date de la sortie du film ainsi que sur son réalisateur et les acteurs principaux (tr. lit. : C'est la dernière phrase de la fin magnifique du film que Billy Wilder a tourné en 1959 avec Marilyn Monroe, Jack Lemmon, Tony Curtis, etc.). En 33, bien que le sens de la phrase *It's showtime, folks!* ne soit pas expliqué, il est noté qu'il s'agit d'une des répliques caractéristiques énoncées par l'acteur Roy Scheider dans le film *All that Jazz* de Bob Fosse.

En effet, en adoptant la technique du report dans toutes ses variantes possibles, les traducteurs essaient de préserver l'authenticité du texte de départ, ses particularités expressives ainsi que son apparence exclusive. Ainsi dans les textes expressifs, les traducteurs conservent l'atmosphère particulière créée par la narration comme les choix stylistiques et sociolinguistiques de l'auteur. N'oublions d'ailleurs pas que, dans ce type de texte, le recours à des mots étrangers n'a pas toujours une utilité pratique, leur usage n'ayant pas pour but exclusif de combler d'éventuels manques lexicaux. Dans la majorité des textes littéraires, le recours constant à des mots exogènes, emprunts ou xénismes, constitue un effet esthétique spécifique qui vise à renforcer

les traits particuliers des personnages (marquer leur origine, faire apparaître leur attitude idéologique ou leurs croyances et définir leur statut social)¹⁴. Il contribue donc de façon décisive à la description minutieuse de leur caractère. Il peut marquer également l'attitude positive ou négative d'un auteur envers ses héros¹⁵. Ainsi, le lecteur est amené à former une image précise des héros, à délimiter le décor dans lequel l'histoire se déroule comme à concrétiser aussi, autant que possible, le cadre imaginaire qui se veut réel au sein du récit raconté. Si on adopte alors la thèse de J.-M. Chadelat (2003 : 35), on pourrait dire que ces mots, par leur étrangeté, assument ici une fonction expressive¹⁶. Dans les textes informatifs, destinés à transmettre un contenu comme à instruire sur un fait précis et déterminé, l'emploi des mots étrangers est jugé indispensable pour faire circuler un capital notionnel ou culturel. En d'autres termes, les mots empruntés introduisent dans ce cas des éléments pertinents qui doivent apparaître également dans le texte cible. On pourrait alors dire que dans les textes à caractère expressif, le recours à l'emprunt constitue souvent un moyen d'expression parmi d'autres, tandis que, dans les textes à caractère informatif, les auteurs s'en servent pour dispenser des connaissances nouvelles. Or, qu'il s'agisse de textes expressifs ou informatifs, les emprunts, par leur emploi, ne sont finalement pas destinés à servir d'accessoire mais à accomplir une tâche très précise que les traducteurs essaient de préserver en optant pour la technique du report, même si parfois ils jugent nécessaire d'introduire certaines explicitations pour faciliter la tâche des lecteurs.

Translittération de l'emprunt

Par translittération, on entend l'opération qui consiste à substituer à chaque graphème d'un système d'écriture un graphème ou un groupe de graphèmes d'un autre système, indépendamment de la prononciation. Elle est considérée

14. C'est le cas par exemple dans les romans de M. Attia, qui fourmillent d'emprunts à diverses langues (arabe, espagnol, italien, anglais) et de nombreux parlers (pataouète, judéo-espagnol, dialecte de Marseille).

15. Comme le notent J. et C. Demanueli (1995 : 62), lorsque l'emprunt est un marqueur d'idiolecte, il « peut aussi signifier la distanciation d'un narrateur vis-à-vis d'un personnage ».

16. J.-M. Chadelat (2003 : 35), reprenant la terminologie de R. Jakobson, entend par fonction expressive « la fonction linguistique que remplissent les mots ou les énoncés qui donnent des informations sur les locuteurs, leur attitude affective à l'égard du référent ou leur conception idéologique ». Sur la fonction expressive des emprunts, voir également F. Brisset (2009).

par certains comme une technique traductionnelle qui « jette des ponts entre deux cultures » (Messick, 2003 : 180).

(34)	– Salut Paco ! Tu as commandé ? – Ouais. Un <i>mojito</i> . (PB : 218)	– Γεια σου Πάκο! Παράγγειλες; – Βέβαια. Ένα <i>μοχίτο</i> . (PB2 : 208)
(35)	Au dîner nous a été servie une somptueuse paella accompagnée d'un excellent rioja. (PR : 74)	Μας σέρβιραν μια πλουσιοπάροχη παέλια που τη συνόδευε ένα υπέροχο Ριόχα. (PR2 : 63)
(36)	Les aghas s'affolent bien trop pour être de quelque utilité [...]. (DS : 21)	Οι αγάδες βρίσκονταν σε υστερική κατάσταση για να μπορέσουν να κάνουν κάτι [...]. (DS2 : 21)

Dans les exemples cités, nous avons affaire à des unités lexicales (*mojito*, *paella*, *agha*) qui renvoient à des réalités spécifiques d'une culture tierce mais sont représentées également dans la langue-culture cible et sont donc facilement reconnaissables. Nous constatons par ailleurs la préservation du marquage qui figure dans le texte de départ (écriture en italique), lorsque les lexèmes en question ne sont pas encore intégrés dans la langue cible (c'est le cas de *mojito* / *μοχίτο*) et leur intégration dans le plan phonique (/paélia/ au lieu de /pae(l)ja/, /aɣas/ au lieu de /aga/) ou même morphologique (*αγάδες* au lieu d'*aghas* en français ou d'*aghalar* en turc), lorsqu'il est question d'emprunts assimilés par la langue d'accueil.

Translittération avec maintien d'explicitations autoriales

Cette technique est employée lorsque nous avons affaire à des lexèmes issus d'une culture qui a des liens d'affinité avec la culture cible.

(37)	[...] les comptes sont apurés avec le <i>defterdar</i> , ou receveur général. (HIS, t. 4 : 31)	...και μια φορά το χρόνο ελέγχονται οι λογαριασμοί από τον ντεφτερδάρη, ή γενικό εισπράκτορα. (HIS2 : 414)
(38)	[...] cachées derrière les <i>moucharabieh</i> *[...] *Moucharabieh : sorte de cloison de bois ajourée. (PM : 46)	Κρυμμένες πίσω από τα μουσαραμπιέ*[...] *Μουσαραμπιέ : είδος ξύλινου χωρίσματος με αραβουργήματα. (PM2 : 39)

(39)	De sa propre initiative, Djever allait aussi rôder autour des drogmans* de l'ambassade [...]. *Sortes d'intermédiaires traditionnels attachés aux missions étrangères qui servaient de lien entre les diplomates, la cour et l'administration ottomanes. (DS : 67)	Με δική του πρωτοβουλία, ο Ντζεβέρ πλησίασε και τους δραγουμάνους* της πρεσβείας [...]. * Είδος παραδοσιακών διερμηνέων που ήταν προσκολλημένοι στις ξένες αποστολές και οι οποίοι χρησίμευαν ως σύνδεσμοι ανάμεσα στους διπλωμάτες, την αυλή και την οθωμανική διοίκηση. (DS2 : 65)
------	---	---

Les mots empruntés *defterdar*, *moucharabieh* et *drogmans* évoquent des réalités de la culture ottomane, une culture qui a beaucoup influencé la culture grecque après la longue symbiose des deux peuples. Ainsi, on pourrait soutenir la thèse que leur contenu sémantique poserait moins de problèmes de compréhension au public grec qu'au public francophone¹⁷. Les explications fournies par l'original sont cependant conservées, parce que les termes en question sont repérés dans des écrits s'adressant à un public vaste et hétérogène; par conséquent, il est probable que certains de ces termes poseraient des difficultés de compréhension à une partie des lecteurs présumés, surtout les plus jeunes¹⁸.

Translittération de l'emprunt suivie d'une note du traducteur

Lorsque la simple substitution des graphèmes d'un mot étranger par des graphèmes de la langue grecque s'avère insuffisante pour rendre accessible son référent, les traducteurs choisissent d'accompagner le terme translittéré d'une note explicative :

17. *Defterdar* trouve son origine dans le substantif de la langue turque *defter* qui a donné en grec le mot *τεφτέρι* (« cahier, calepin »). Quant à *μονσαραμπιές* et *δραγουμάνος*, ils sont lemmatisés dans les dictionnaires grecs (Anastassiadis-Symeonidis, 2002 : 370; Babiniotis, 1998 : 531).

18. C'est la raison pour laquelle dans le texte de départ aussi nous avons une explication du mot *drogman*, bien qu'il soit lemmatisé dans *Le Nouveau Petit Robert* (2009 : 788).

(40)	Sa vitrine était chargée de jambons crus, fumés, des chorizos, conserves et vin. (PB : 307)	Η βιτρίνα του φορτωμένη με χοιρομέρι, καπνιστό ζαμπόν, τσορίθο*, κονσέρβες και κρασιά. * Chorizo: πολύ πικάντικο λουκάνικο, ισπανική σπεσιαλιτέ. (tr. lit. : saucisson très piquant, spécialité espagnole) (PB2 : 292)
(41)	– Allez, cours chez ta mère, elle va te gaver. Je crois même qu'elle t'a fait des knédettes et des macroudes [...] (PR : 263)	– Άντε τρέχα στη μάνα σου, να σε μπουκώσει! Νομίζω μάλιστα ότι θα σου 'χει φτιάξει κνεντέτ και μακρούντ* [...] * Παραδοσιακά γλυκά της Αλγερίας (tr. lit. : pâtisseries algériennes) (PR2 : 224)
(42)	De toute manière, j'ai fait de la téfina pour changer. (PR : 415)	Εξάλλου, για ν' αλλάξω λίγο, έφτιαξα τεφίνα*. * Παραδοσιακό αλγερινό ραγού με σπανάκι. (tr. lit. : ragoût traditionnel algérien à l'épinard) (PR2 : 351)

Dans les exemples cités, nous avons des références à des produits gastronomiques espagnols et arabes (*chorizo*, *knédettes*, *macroudes*, *téfina*), mais, comme les lecteurs de l'original ont l'expérience des réalités désignées, aucune note explicative n'est fournie dans le texte source. Cependant en grec, bien qu'il soit clair par le contexte qu'il s'agit d'aliments, les traducteurs ont choisi de restreindre l'écart lexico-culturel qui existe entre le pays d'origine de l'emprunt et la langue cible en fournissant des informations supplémentaires sur les référents des lexèmes en question¹⁹.

Translittération de l'emprunt avec omission des explications autoriales

Cette technique implique l'élimination des procédés typographiques qui marquent l'étrangeté des termes employés ainsi que des explications fournies par l'original pour rendre accessible le sens des mots étrangers.

19. C'est une technique qui facilite la compréhension du texte, mais on pourrait pourtant lui reprocher d'interrompre le processus de lecture, surtout quand celles-ci apparaissent à la fin de l'ouvrage.

(43)	Le <i>kéman</i> (violon), le <i>kanon</i> (harpe), l' <i>ud</i> (luth), la flûte et le tambourin [...] (HIS, t. 4 : 173)	Ο κεμετζές, το κανονάκι, το ούτι, η φλογέρα και το ταμπουρίνο [...] (J. Nehama, Ιστορία των Ισραηλιτών της Σαλονίκης, vol. 1 : 504)
(44)	Ni le charbon de bois placé dans les grands mangals*, ni les cheminées des grands salons [...]. * Braseros. (DS : 44)	Ούτε το κάρβουνο που έκαιγε στα μαγκάλια ούτε τα τζάκια στα μεγάλα σαλόνια [...] (DS2 : 42)
(45)	À ces monastères, il faut ajouter les skites, à l'origine <i>askitika</i> – lieux d'ascèse – bâtiments de moindre importance, disséminés ici et là autour des principaux couvents, dont elles ne sont au fond, que l'annexe sylvestre. À quoi, aussi, il faut ajouter les nombreuses <i>kalyvia</i> ou cabanes où vivent quelques moines (de deux à six en général) et les <i>kellia</i> ou cellules des ermites, réparties dans tout le sud de la montagne. (Lacarrière, 1975 : 38)	Σ' αυτά τα μοναστήρια, θα 'πρεπε κανείς να προσθέσει τις σκήτες – αρχικά λέγονταν <i>ασκητικά</i> –, κτίσματα μικρότερης σημασίας, σκορπισμένα εδώ κι εκεί γύρω από τα κυριότερα μοναστήρια των οποίων στην ουσία αποτελούν το δασικό παράρτημα. Πρέπει επίσης να προσθέσει κανείς και τα πολυάριθμα <i>καλύβια</i> όπου ζουν μερικοί καλόγεροι (από δύο μέχρι έξι κατά κανόνα) και τα κελιά των ερημιτών, σκορπισμένα σ' όλο το νότιο μέρος του Άθω. (Lacarrière, 1980 : 30)

Le lecteur grec n'a pas besoin de recourir à des équivalents pour avoir une image des instruments de musique cités en 43 puisque ces instruments font aussi partie du patrimoine musical hellénique. Quant aux *mangals*, ce sont des objets qui sont passés en grec sous le même nom²⁰. On pourrait dire alors que dans les exemples 43 et 44, les traducteurs ont choisi les moyens de négocier le décentrement culturel qui implique l'emploi des mots empruntés sans toutefois trahir la conscience collective des lecteurs grecs. Ils n'offrent à leur public que les moyens d'optimiser son accès à l'œuvre, après avoir pris en compte ses capacités herméneutiques, sa culture générale ainsi que ses rapports avec la culture évoquée, en l'occurrence la culture ottomane. En 45, les lexèmes *askitika*, *kalyvia* et *kellia*, empruntés à la langue grecque, désignent des réalités autochtones et le maintien des explications qui figurent dans le texte de départ s'avérerait, par conséquent, inutile et sous-estimerait le niveau des lecteurs.

20. *Μαγκάλι* : Babiniotis, 1998 : 1037.

Calque

Cette technique consiste à reproduire exactement, voire à traduire littéralement, dans une langue, des éléments qui composent un syntagme lexical étranger²¹. C'est souvent le cas pour le transfert en grec d'expressions latines qui ont été conservées telles quelles en français contemporain :

(46)	[...] qui diffère du système grammatical aussi par le fait qu'il ne définit pas d'avance tous les énoncés qualifiés de littéraires, qu'il ne juge pas <i>a priori</i> de leur « correction ». (Angenot <i>et al.</i> , 1989 : 72)	...το οποίο διαφέρει επίσης από το γραμματικό σύστημα ως προς το ότι δεν ορίζει εκ των προτέρων όλα τα εκφωνήματα που χαρακτηρίζονται λογοτεχνικά, ότι δεν κρίνει εκ των προτέρων την «ορθότητά» τους. (Angenot <i>et al.</i> , 2010 : 148)
(47)	<i>A fortiori</i> , ceux qui s'attaquaient à lui. (PB : 459)	Κατά μείζονα λόγο, αυτούς που στρέφονται εναντίον του. (PB2 : 432)
(48)	Moi, j'alignais les phrases à haute voix et j'opérais un tri <i>a posteriori</i> [...] (PR : 32)	Εγώ αράδιαζα φωναχτά φράσεις και, εκ των υστέρων, έκανα το ξεκαθάρισμα: [...] (PR2 : 28)

Il convient de préciser que plusieurs de ces expressions sont également employées en grec dans différents types de textes (articles de journaux, textes politiques, textes scientifiques, etc.) ainsi que dans différentes disciplines (critique littéraire, linguistique, théologie, droit, etc.) et par conséquent ne semblent pas étrangers aux hellénophones, du moins à ceux qui ont une bonne culture générale (Markantonatos, 2008)²². Ces dernières années cependant, on note une tendance systématique à la traduction en faisant appel aux formes de la langue *katharévoussa*, une forme du grec moderne créée au début du XIX^e siècle, pleine d'archaïsmes, tant au niveau lexical que grammatical. Ainsi, en 46, *a priori* est rendu par *εκ των προτέρων* (d'avance), en 47 *a fortiori* par *κατά μείζονα λόγο* (à plus forte raison) et en 48 *a posteriori* par *εκ των υστέρων* (postérieurement). Le choix de ce type de langue a pour résultat de préserver l'effet stylistique créé par leur emploi dans l'original. Avec

21. D'après M. Chansou (1984 : 282), le mécanisme du calque repose sur une double opération : « a) l'analyse des éléments d'une forme étrangère (forme d'une unité lexicale complexe ou d'une unité construite par dérivation), b) le remplacement de deux éléments de cette forme par deux éléments correspondants de la langue emprunteuse. »

22. N'oublions pas d'ailleurs que les fondements de l'État néohellénique trouvent leurs sources en Occident.

la technique du calque, les traducteurs préservent finalement le niveau de langue soutenu qui est connoté par l'emploi des latinismes, tout en employant leur propre code.

Commentaires sur les techniques traductionnelles

Après avoir recensé les différents choix traductionnels employés pour le transfert en grec des emprunts repérés dans un texte rédigé en français, on constate que les techniques employées oscillent entre le transfert automatique du terme étranger, comme le report pur et simple par exemple, et celles plus interventionnistes, comme le calque ou la translittération de l'emprunt avec omission des explicitations auctoriales²³.

Force est de constater aussi que, comme la technique du report implique la préservation de la graphie originale, elle pourrait éventuellement constituer un choc pour le lecteur grec, car il est habitué à un autre type graphique, même si l'alphabet latin lui est familier. La différence qui existe au niveau graphique pourrait d'ailleurs expliquer que le marquage par des italiques qu'on trouve en français, destiné à attirer l'attention du lecteur sur le terme importé (Wecksteen, 2009 : 144), n'est presque jamais préservé dans le texte traduit. Le même effet d'étonnement pourrait être créé par la technique de la translittération car elle introduit souvent dans la langue cible des associations inouïes dépourvues de sens, des vocables incompréhensibles, parfois même grotesques. Ainsi, la langue cible se voit défigurée et le lecteur est obligé de prononcer dans son propre code des sonorités étrangères, formant des mots en dehors de toute norme, non seulement étrangers mais étranges.

Par ailleurs, il convient de voir pourquoi dans certains cas, les traducteurs optent pour la technique du report ou de ses variantes et, dans d'autres, pour celle de la translittération ou de ses variantes. Le recours à une de ces différentes techniques doit-il être conçu uniquement comme le résultat d'un choix délibéré qui relève du flair et de l'intuition ou, au contraire, est-il l'aboutissement d'un processus de raisonnement plus complexe ? Bref, est-il possible d'isoler les facteurs – si on peut vraiment parler de facteurs pertinents – qui amènent les traducteurs à opter pour les techniques susmentionnées ?

23. Dans notre corpus, on a trouvé quelques rares cas où les traducteurs ont opté pour l'explicitation des termes empruntés sans pourtant les dénommer. Leur nombre très limité nous a amené à ne pas inclure cette catégorie dans ce travail.

En effet, lorsque le traducteur produit un texte, un ensemble de facteurs oriente sa traduction. Ces facteurs sont de nature à la fois endogène et exogène. Sa tâche étant de reconstituer un texte, le traducteur se voit confronté d'une part, aux modalités linguistiques, culturelles et communicationnelles du texte en question, d'autre part aux modalités de la langue vers laquelle il traduit. Parmi les paramètres qui entrent en jeu lors du passage d'un texte vers une autre langue, on pourrait alors citer son sémantisme, sa fonctionnalité, sa dimension pragmatique et stylistique. De surcroît, le traducteur doit prendre en considération les besoins et les attentes du public visé ainsi que les particularités de la langue d'arrivée. Les choix qu'il met en œuvre sont guidés, enfin, par les directives du donneur de l'ouvrage, dans notre cas les maisons d'édition, et par les normes qui sont en vigueur dans l'espace social dans lequel il vit.

Comme, dans le cadre de cette étude, il s'avère impossible d'approfondir la totalité des facteurs qu'on vient de présenter, on se contentera de consigner des constatations telles qu'elles se sont manifestées dans notre corpus.

Lorsque nous avons affaire à des lexèmes qui figurent dans l'original avec un marquage spécifique et ne sont assimilés ni par la langue source ni par la langue cible, les traducteurs optent pour la technique du report, qu'elle soit suivie d'explicitations autoriales ou pas. La technique de la translittération, au contraire, est adoptée pour des mots passés en langue cible et même lemmatisés (*αγάδες* en 36) ou pour des mots en voie d'assimilation (*μοχίτο* en 34, *παέλια* en 35). Leur statut est d'ailleurs le même en langue source, certains portant un marquage avertissant de leur origine étrangère, d'autres non. La technique de la translittération avec maintien d'explicitations autoriales est appliquée pour les mots qui, bien qu'employés en langue cible, risqueraient de rester obscurs pour certains²⁴.

Le report suivi d'une note du traducteur est appliqué dans le cas d'unités lexicales assimilées par la langue source – elles sont d'ailleurs présentées dans les textes sans marquage spécifique – ou lorsque nous avons affaire à des phrases stéréotypées en langue source dont le référent n'est pas reconnaissable par le locuteur moyen de la langue cible. En revanche, la technique de la

24. Notons cependant que, très souvent, les traducteurs grecs abusent de cette technique car ils maintiennent des explicitations pour des mots qui désignent des réalités culturelles connues de leur lectorat, en négligeant le fait qu'ils s'adressent à un public dont les liens avec la culture décrite sont d'une affinité plus grande que ceux du public hexagonal (Grammenidis, 2010).

translittération suivie d'une note du traducteur est réservée aux emprunts qui présentent un degré d'assimilation assez haut en langue source mais moindre en langue cibl^é. Les lecteurs peuvent, toutefois, se faire une idée de leur référent par le contexte, sans recourir aux notes qui leur sont fournies. Notons également que, dans ce cas, les emprunts repérés appartiennent à des champs sémantiques relevant de la vie quotidienne, comme la nourriture par exemple.

Les traducteurs optent pour la technique de la translittération avec omission des explications autoriales pour les emprunts qui évoquent des réalités connues aux lecteurs grecs ou même pour ceux qui proviennent de leur propre langue.

La technique du report avec maintien de l'explicitation autoriale est surtout réservée aux emprunts attestés dans des textes informatifs, et qui s'adressent à un public qui ne lit donc pas seulement pour se divertir mais pour s'instruire ou pour s'informer.

L'étude des méthodes employées pour le transfert vers le grec des mots d'origine exogène qui figurent dans un texte français nous montre que l'intérêt des traducteurs ne se limite pas à les faire passer à tout prix ; les choix adoptés ne sont pas conditionnés non plus par le désir d'une lisibilité sans faille en inféodant l'Autre. Les traducteurs, en tant que vrais médiateurs interculturels, accordent, au contraire, toute l'importance due à l'origine du mot emprunté, à son champ sémantique, à sa position dans la langue source et dans la langue cible, à sa fonctionnalité dans le texte. Afin d'accomplir leur tâche, ils sont guidés à la fois par les spécificités de la langue-culture source et par celles de la langue-culture cible et se penchent tant vers les particularités expressives des auteurs que vers les capacités herméneutiques et les attentes des lecteurs visés par le texte traduit. Il en ressort plus précisément que les traducteurs, avant d'opter pour une technique, prennent en compte le degré d'assimilation de l'emprunt dans les langues impliquées, le rapport de la culture tierce à laquelle il appartient avec la culture de la langue cible et le registre de langue connoté par son usage. En effet, les techniques adoptées répondent à des exigences variables et considèrent les paramètres pragmatico-fonctionnels qui régissent l'acte traductif comme le type et le genre du texte à traduire, les paramètres de production et de réception du texte à traduire, les intentions communicationnelles visées du texte, les particularités des langues-cultures en présence et leurs relations probables comme les capacités herméneutiques

du public visé. Ainsi, les intentions de tous les partenaires de l'interaction traductionnelle sont respectées et les traductions proposées se veulent à l'écoute de leur lectorat.

Par conséquent, le passage d'une langue à l'autre n'est pas considéré comme un transfert mécanique et formel des mots, comme un simple transcodage ; il est conçu, au contraire, comme un processus de méta-énonciation fondé à la fois sur l'organisation particulière des données de l'expérience cognitive en langue cible et sur le bagage langagier et culturel collectif des lecteurs présumés. Les caractéristiques informationnelles, linguistiques et culturelles de la traduction correspondent, au mieux, aux paramètres de communication optimaux du public visé, sans trahir pour autant l'auteur de l'original ou le commanditaire de la traduction. Bref, les traducteurs, pour reprendre la thèse de Christiane Nord (1991a et 1991b), essaient de faire preuve de loyauté envers toutes les parties prenantes de l'interaction traductionnelle²⁵.

Bibliographie

Éditions de référence

ALEXAKIS, Vassilis, 2007, *Ap. J.-C.*, Paris, Stock.

ANGENOT, Marc *et al.*, 1989, *Théorie littéraire. Problèmes et perspectives*, Paris, PUF.

———, 2010, *Θεωρία της λογοτεχνίας. Προβλήματα και προοπτικές*, trad. Titika Dimitroulia, Athènes, Gutenberg.

ATTIA, Maurice, 2006, *Alger la Noire*, Paris, Actes du Sud (Babel Noir).

———, 2008, *Το μαύρο Αλγέρι*, trad. Maria Milodidaki, Athènes, Polis.

———, 2007, *Pointe Rouge*, Paris, Actes Sud (Babel Noir).

———, 2009, *Η κόκκινη Μασσαλία*, trad. Rita Kolaïti, Athènes, Polis.

———, 2009, *Paris blues*, Actes Sud (Babel Noir).

———, 2009, *Παρίσι μπλουζ*, trad. Rita Kolaïti, Athènes, Polis.

25. À la suite de C. Nord (1991a et 1991b), on définit la loyauté comme « la responsabilité du traducteur envers l'auteur de l'original, envers le commanditaire de la traduction ainsi que le destinataire du texte traduit. La loyauté est un principe moral indispensable dans la relation entre les personnes qui sont engagées dans un acte de communication ».

DALÈGRE, Joëlle, 2009, « *Komotini, ville ottomane ?* », in Ortiz, Marylise, Dérense, Jean-Arnault et Geslin, Laurent (éd.), *Bazars ottomans des Balkans*, Paris, Non Lieu, p. 143-151.

DE GRÈCE, Michel, 1991, *Le Dernier Sultan*, Paris, Olivier Orban.

———, 1992, *Ο τελευταίος Σουλτάνος*, trad. Aggelos Filippatos, Athènes, Nea Synora–A. Livanis.

GEORGEON, François, 1992, « *Selanik musulmane et deumne* », in Veinstein, Gilles (éd.), *Salonique 1850 – 1918 : La « ville des Juifs » et le réveil des Balkans*, Paris, Éditions Autrement, Série Mémoires, n° 12, p. 105-118.

———, 1994, « *Η “Σελανίκ” των μουσουλμάνων και των ντομνέδων* », in Veinstein, Gilles (éd.), *Θεσσαλονίκη 1850 – 1918 : « πόλη των Εβραίων » και η αφύπνιση των Βαλκανίων*, trad. Giorgos Kalamantis, Ekati, Athènes, p. 117-130.

Interfrance Media, 26/9/2004.

LACARRIÈRE, Jacques, 1975, *L'Été grec*, Paris, Plon.

———, 1980, *Το ελληνικό καλοκαίρι*, trad. Ioanna Hatzinikoli, Athènes, Éditions Hatzinikoli.

MURAD, Kenizé, 1987, *De la part de la princesse morte*, Paris, Robert Laffont.

———, 1988, *Της νεκρής πριγκίπισσας*, trad. Evdokia Papagkika, Athènes, Okeanida.

NEHAMA, Joseph, 1935, *Histoire des Israélites de Salonique*, 7 tomes, Thessalonique, Librairie Molho.

———, 2000, *Ιστορία των Ισραηλιτών της Σαλονίκης*, traduit du français par la section de traduction du département de Langue et de Littérature françaises de l'université Aristote de Thessalonique, 3 vol., Thessalonique, University Studio Press.

Ouvrages et articles

ANASTASSIADIS-SYMÉONIDIS, Anna, 1994, *Νεολογικός δανεισμός της νεοελληνικής*, Thessalonique, Université Aristote de Thessalonique.

———, 2002, *Αντίστροφο Λεξικό της Νέας Ελληνικής*, Thessalonique, Institouto Neoellhnikon Spoudon, Idryma Manoli Trantafyllidi.

BABINIOTIS, Georgios, 1998, *Λεξικό της Νέας Ελληνικής Γλώσσας*, Athènes, Kentro Lexicologias.

- BALLARD, Michel, 2005, « Les stratégies de traduction des désignateurs de référents culturels », in Ballard, Michel (éd.), *La Traduction, contact des langues et des cultures (I)*, Arras, Artois Presses Universitaires, p. 125-148.
- BERKAÏ, Abdelaziz, 2009, « Quel aménagement de l'emprunt en amazighe ? » in *asinag-Asinag*, 3, p. 97-108.
- BRISSET, Frédérique, 2009, « "L'Autre" juif-américain : l'emprunt lexical au yiddish dans l'anglais américain des films de Woody Allen », in Paulin, Aurélia et Vince, Jennifer (eds), *Borrowing – L'emprunt, Lexis*, E-Journal in English Lexicology, p. 157-179.
- CHADELAT, Jean-Marc, 2003, « Le vocabulaire français en anglais : étude de la fonction expressive des emprunts français en langue anglaise », *Les Cahiers de l'APLIUT*, vol. XXII, n° 3, p. 27-39.
- CHANSOU, Michel, 1984, « Calques et créations linguistiques », *META : Journal des traducteurs*, vol. 29, n° 3, p. 281-284.
- CHUQUET, Hélène et PAILLARD, Michel, 1987, *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Paris, Ophrys.
- DEMANUELLI, Jean et DEMANUELLI, Claude, 1995, *La Traduction mode d'emploi. Glossaire analytique*, Paris/Milan/Barcelone, Masson.
- DEROY, Louis, 1980 [1956], *L'Emprunt linguistique*, Paris, Société d'Édition « Les Belles Lettres ».
- DUBOIS, Jean et al., 2001 [1994], *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- FOLIKPO, Kofi, 2006, « Emprunt linguistique et univers ontologique transculturel : le cas de l'apport du Gbe à l'Hébreu classique et à la Kabbale hébraïque », in *Amedjoua* (admin), 15.7.2011.
- GRAMMENIDIS, Simos, 2010, « Hégémonie culturelle, choix traductionnels et relations intercommunautaires : étude d'un cas », in Peeters, Jean (éd.), *Traduction et communautés*, Arras, Artois Presses Universitaires, p. 151-164.
- GUEMRICHE, Salah, 2007, *Dictionnaire des mots français d'origine arabe (et turque et persane)*, Paris, Seuil.
- GUILBERT, Louis, 1975, *La Créativité lexicale*, Paris, Larousse.
- GUILBERT Pierre, 1987 [1985], *Dictionnaire des mots contemporains*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- Le Nouveau Petit Robert*, 1982, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert.

———, 2009, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert.

MAHTOUT, Mähfoud, 2009, « Traitement lexicographique de l'emprunt dans un corpus de dictionnaires bilingues de la période coloniale française en Algérie », *Textes et Corpus*, n° 4, p. 107-117.

MARKANTONATOS, Gerasimos, 2008, *Λεξικό Λατινικών και Άλλων Ξενόγλωσσων Εύχρηστων Φράσεων*, Athènes, Gutenberg.

MESSICK, Brinkley, 2003, « Notes on Transliteration », in Rubel, Paula et Rosman, Abraham (eds), *Perspectives on Translation and Anthropolgy*, Oxford/New York, Berg, p. 177-196.

NIKLAS-SALMINEN, Aïno, 1997, *La Lexicologie*, Paris, Armand Colin.

NORD, Christiane, 1991a, *Text analysis in Translation. Theory, Methodology and Didactic applications for translation-oriented text analysis*, Amsterdam, Rodopi.

———, 1991b, « Scopos, Loyalty and Translational Conventions », *Target*, 3:1, p. 91-109.

PAILLARD, Michel, 2000, *Lexicologie contrastive anglais-français. Formation des mots et construction du sens*, Paris, Ophrys.

QUEFFÉLEC, Ambroise, 2000, « Emprunt ou xénisme : les apories d'une dichotomie introuvable », in Latin, Danièle et Poirier, Claude (éds), *Contacts de langues et identités culturelles. Perspectives lexicographiques*, Laval, Presses Université Laval-Agence Universitaire de la Francophonie, p. 283-300.

REISS, Katharina, 2002, *La Critique des traductions, ses possibilités et ses limites*, trad. Catherine Bocquet, Arras, Artois Presses Universitaires.

VINAY, Jean-Paul et DARBELNET, Jean, 1977 [1958], *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris, Didier.

WECKSTEEN, Corinne, 2009, « La traduction de l'emprunt : coup de théâtre ou coup de grâce? », in Paulin, Aurélia et Vince, Jennifer (eds), *Borrowing – L'emprunt, Lexis*, E-Journal in English Lexicology, p. 137-156.